

Communiqué de presse N° 2015/05-003



RELATIF AUX DIVERSES ENTRAVES A LA LIBERTE EN CENRAFRIQUE

Alors que le gouvernement de transition se plaint de ne pas disposer des moyens financiers nécessaires pour réorganiser le retour de la sécurité indispensable à la tenue des élections prévue en Août 2015, la presse rend publique une information selon laquelle le Monsieur Nicaise Samedi Karnou, Ministre de la Sécurité publique, aurait commandé auprès de la société française Cofrexpport du matériel d'écoute et de surveillance pour une valeur de 20 millions d'euros soit 1.5 milliard de francs CFA.

Outre le caractère anti constitutionnel de la démarche, en ce que le Gouvernement de Transition ne peut pas engager l'Etat Centrafricain pour la postérité, cette acquisition a pour but d'organiser des atteintes à la liberté individuelle des citoyens soient-ils opposants ou candidats aux prochaines élections présidentielles.

Nous relevons déjà que, le mardi 7 avril à 17h, Monsieur Michel Amine, Président de l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP), candidat à l'élection présidentielle prochaine en Centrafrique, fut arrêté alors qu'il s'apprêtait à embarquer à bord du vol Air France. Ce mercredi 13 mai 2015, l'ancien Ministre Abdoul Karim Meckassoua s'est vu notifié le refus de sortir du territoire ainsi que la confiscation de son passeport alors qu'il s'apprêtait à prendre l'avion.

D'autres cas d'arrestations telles celles d'Eugène Ngaïkoisset ou encore de Kokaté viennent s'ajouter à cette liste.

Ces arrestations ne sont pas de nature à apaiser la situation déjà tendue en République Centrafricaine. Elles rappellent les pratiques dictatoriales qui ont été l'une des germes de la crise actuelle.

Le Conseil National des Centrafrikaners (CNC), fait observer que la substance de la mission fondamentale du Gouvernement de transition est d'apaiser et de réconcilier les centrafricains en vue de rétablir une légalité constitutionnelle consensuelle et durable. Il demande au gouvernement de transition de mettre fin à la privation de liberté des personnalités politiques sans procédures judiciaires. Pratique qui viole l'esprit et les objectifs de la transition.

Le CNC en appelle à l' Amnesty International, Human Right Watch, Reporter sans frontière et toutes les organisations internationales soucieuses du respect des droits humains à saisir l'occasion du passage en France les 26 et 27 mai 2015 de Madame Samba Panza, Présidente de Transition pour lui demander des éclaircissements sur ces multiples atteintes aux libertés et non-assistance aux personnes en dangers en RCA.

Fait à Bangui, le 14mai2015

Animateur du CNC en Centrafrique : Vincent Mambachaka
CNC France et Coordonnateur de waAza : Jean -Pierre MARA